



# Masseur-Kinésithérapeute

Diplôme d'État de niveau 7 – RNCP 28853

Mise à jour le  
01/07/2024

## OBJECTIFS DE LA FORMATION 🌱

### ÊTRE CAPABLE DE

- Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique.
- Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté au patient et à sa situation.
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie.
- Etablir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie.
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie.
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources.
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- Informer et former les professionnels et les personnes en formation.

## PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION 🌱

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Validation du dossier soumis à l'appréciation de l'école.

## DURÉE DE LA FORMATION 🌱

Entre 12 et 24 mois.

## CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 2100 heures en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année

- UE1 à UE5 : Enseignements fondamentaux.
- UE6 à UE7 : Sciences et ingénierie en kinésithérapie.
- UE8 à UE13 : Approfondissement et professionnalisation.
- UE14 à UE18 : Enseignements fondamentaux.
- UE19 à UE24 : Sciences et ingénierie en kinésithérapie.
- UE25 à UE32 : Approfondissement et professionnalisation.

## CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Formation pratique chez l'employeur pour une durée dépendant des dates de contrat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

## INSCRIPTION ET RENTREE

Période de rentrée : juillet.

Condition d'admission : pour la rentrée en 1<sup>ère</sup> année de kiné, les candidats sont recrutés à l'issue d'une année de formation PASS / LAS à l'Université de Bourgogne.

Être en 2<sup>ème</sup> année de masseur-kinésithérapeute à l'IFMK de Nevers.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC ou QCM

Analyse de situation professionnelle.

Ecrits + oraux

Dossier

## POURSUITE D'ÉTUDES

Cadre de santé, directeur des soins....

Diplôme permet de valider 240 crédits ECTS

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.

Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64).

Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02).

## COÛT DE LA FORMATION

Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.



